



## Index Egalité Professionnelle 2023 - Détail des points obtenus

Le tableau ci-dessous indique les notes obtenues sur chaque critère permettant le calcul de l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Indicateurs	Notes obtenues
Ecart de rémunération	37
Ecart de taux d'augmentation individuelle	25
% salariées augmentées sur l'année suivant le retour de congé maternité	0
Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	5
Total des indicateurs calculables	67/85
<b>INDEX</b>	<b>79/100</b>

Au titre de l'année 2023, nous obtenons une note de 79/100.

\*La note liée à l'indicateur "% salariée augmentée sur l'année suivant leur retour de congé maternité" n'a pas pu être calculée car aucun retour de congé de cette nature n'est survenu en 2023.

